



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

REPU  
Envoyé en préfecture le 03/06/2020  
Reçu en préfecture le 03/06/2020  
Affiché le 5 - JUIN 2020  
DEPARTE  
ID : 056-215601626-20200603-APSG20200516-AI

COMMUNE DE PLOEMEUR

Secrétariat général

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**Arrêté n°SG2020 -05- 16 portant délégation de de fonction à**

**Mme Brigitte LE LIBOUX, conseillère municipale déléguée**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Considérant que, chaque adjoint au Maire ayant reçu une délégation de fonction, il apparaît nécessaire, pour la souplesse et la rapidité d'administration de la commune, de déléguer des fonctions à certains conseillers municipaux,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Délégation de fonction est donnée à Mme Brigitte LE LIBOUX, conseillère municipale déléguée, dans le domaine des personnes âgées et de la petite enfance ;

**Article 2 :** Délégation est donnée à Mme Brigitte LE LIBOUX, conseillère municipale déléguée, à l'effet de signer tout document ou acte relevant des domaines délégués ;

**Article 3 :** La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié au recueil des actes administratifs, notifié à l'intéressée et transmis à la sous-préfecture de Lorient ;

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Ploemeur, le 3 - JUIN 2020

Le Maire  
  
Ronan LOAS



Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en sous-préfecture de Lorient,  
De l'affichage le 5 - JUIN 2020

Notifié le 5 - JUIN 2020

Brigitte LE LIBOUX

